



CONTACTEZ-NOUS

Centre de Santé La Musse
Allée Louis Martin
27180 St Sébastien de Morsent
02.32.29.32.19

centredesante@hls-lamusse.net



www.larenaissancesanitaire.fr

UNITÉ MOBILE DENTAIRE



**MAINTENANT SUR
LES ROUTES**



Lrs FONDATION
La Renaissance Sanitaire



L'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées s'aggrave avec l'âge et ce, dès l'adolescence. Il devient moins bon que celui de la population non handicapée, en raison d'une plus forte prévalence de pathologies infectieuses (lésions parodontales et carieuses) et de pathologies fonctionnelles (troubles associés de la ventilation, de la succion, de la déglutition, de la mastication...).

La santé bucco-dentaire des personnes âgées institutionnalisées est également dégradée. Cela est dû à l'âge avancé des résidents d'une part, et à la difficulté d'accès aux soins d'autre part. La dégradation de leur santé bucco-dentaire peut engendrer de nouvelles pathologies ou en aggraver d'existantes : dénutrition, problème cardio-vasculaires, troubles du comportement...

En amont des soins la question de l'hygiène bucco-dentaire doit être engagée dans les établissements. La sensibilisation et la formation des accompagnants doivent être inscrites dans les prises en charge.

Un dispositif en 3 étapes

- Formation du personnel soignant à l'hygiène bucco-dentaire des résidents
- Dépistage et diagnostic de pathologies bucco-dentaires au sein de l'établissement médico-social
- Dispensation de soins (traitement des caries, détartrage, dévitalisation, extraction dentaire, etc.) dans un lieu proche de l'établissement

En cas de pathologies lourdes: le chirurgien-dentiste peut initier le parcours de soins du résident vers un centre spécialisé.

Quelle implication pour l'établissement médico-social ?

En préalable, l'établissement d'accueil s'engage à former son personnel à l'hygiène bucco-dentaire et à établir un protocole de soins pour assurer la qualité des prises en charge quotidienne.

En amont du passage:

- l'établissement informera les résidents, leurs familles et leurs tutelles de l'opportunité de bénéficier des soins.
- Il regroupera les dossiers administratifs des patients, afin de fournir les informations sur les couvertures santé.

Le(s) jour(s) du dépistage dans l'établissement: le référent « soins dentaires » de l'établissement accompagnera le chirurgien-dentiste auprès des résidents

Le(s) jour(s) des soins:

- si nécessaire, un personnel accompagnera le résident sur le lieu de soins
- Un second personnel assurera de la fluidité des départs et arrivées des résidents depuis l'établissement vers le cabinet

